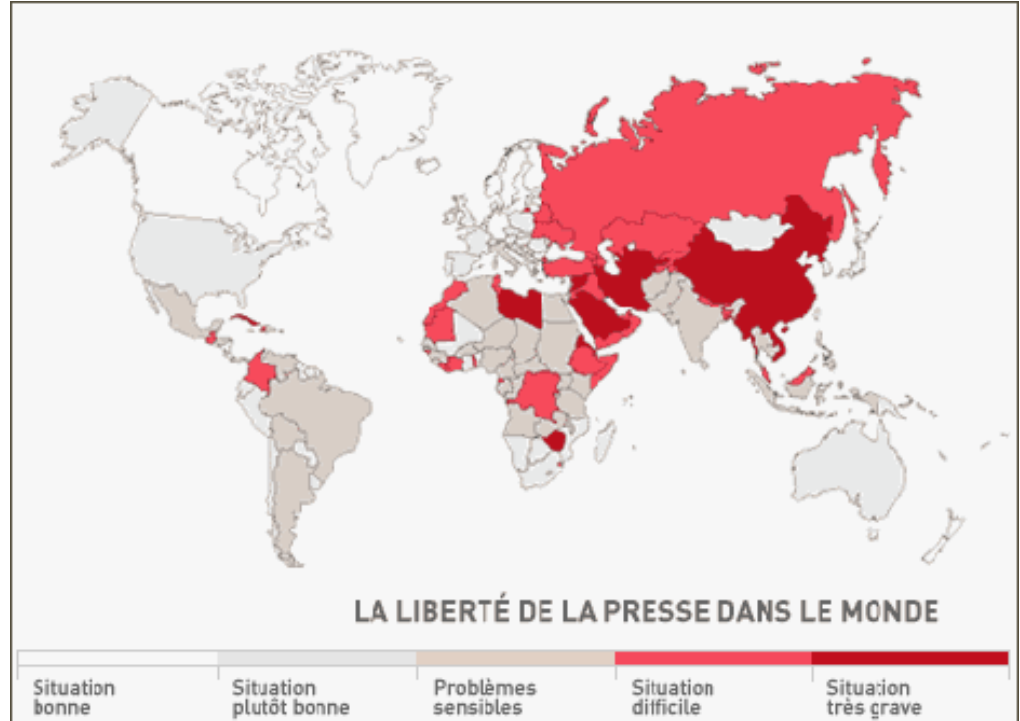


# FICHE PÉDAGOGIQUE sur la sur la liberté de presse



**A** Lisez attentivement le texte suivant.

L'article 19 de la Déclaration des droits de l'homme proclame la liberté d'expression comme étant une liberté fondamentale de l'être humain. La liberté de presse en découle, celle-ci étant la liberté pour un propriétaire de journal de dire ou de taire tout ce que bon lui semble, avec la responsabilité de devoir répondre devant les tribunaux en cas de diffamation.



*La liberté de presse dans le monde en 2004. Source : Reporters sans frontières.*

La Charte canadienne des droits et libertés, dans son article 26, garantit à toute personne le droit fondamental à « la liberté de presse et des autres moyens de communication ». Il en est de même pour la plupart des pays occidentaux. Malheureusement, à l'heure actuelle, il existe encore des pays où cette liberté est inexistante ou très restreinte, à cause des régimes politiques totalitaires ou des conflits armés.

Mais il n'y a pas que les régimes totalitaires et la violence qui menacent la liberté de presse. Dans les pays occidentaux, elle est souvent ignorée et bafouée. La concentration des médias est une des pratiques les plus souvent utilisées pour contrôler l'accès et le contenu de l'information. Les médias qui appartiennent à de grands groupes économiques se voient imposer de « l'autocensure » afin de protéger les intérêts des actionnaires. Rappelons que les médias d'information forgent l'opinion publique en ce qui a trait, entre autres, à la politique, à l'économie et à la société. Si plusieurs médias choisissent de diffuser les mêmes informations et les mêmes analyses, le public se retrouve contraint à se bâtir une opinion basée sur des informations qui se ressemblent et qui n'offrent pas toujours une diversité de points de vue sur les événements de l'actualité.

Enfin, l'utilisation des médias comme « auxiliaires de la justice », surtout en se servant du matériel produit par les journalistes pour entamer des poursuites contre une tierce personne brime la liberté de presse. De plus, des mesures judiciaires obligeant le dévoilement des sources représentent aussi des violations de cette liberté.

La liberté et la diversité de la presse sont garantes de la vie démocratique mais aussi de l'éducation des citoyens. Il importe donc à ces derniers d'exercer un jugement critique face aux informations qui leur sont transmises et d'être vigilants vis-à-vis de l'excessive concentration de médias et d'autres signes de violation de la liberté de presse.

**B Pour faire suite à la lecture de ce texte, répondez aux questions suivantes sur une feuille de cartable:**

1. Que signifie pour vous l'expression « liberté de presse »?
2. Nommez quelques facteurs qui menacent la liberté de presse dans le monde.
3. Nommez l'une des pratiques les plus utilisées pour restreindre la liberté de presse dans les pays occidentaux.
4. En utilisant votre imagination, proposez des idées pour garantir la liberté de presse dans votre pays.



**Saviez-vous que...**

- Une seule entreprise canadienne est propriétaire de plus de 200 hebdomadaires et de plusieurs maisons d'édition, en plus de contrôler les principaux journaux et chaînes de télévision du pays.
- Les États-Unis se trouvaient en 2005 au 44<sup>e</sup> rang dans le classement mondial de la liberté de presse, préparé par Journalistes sans frontières. Dans cette même liste, le Canada occupait la 21<sup>e</sup> position, derrière plusieurs pays dits sous-développés.
- Au Ghana, en Afrique, le moyen de communication le plus utilisé est la radio. À l'heure actuelle, plus de huit stations de radio communautaire sont en fonctionnement, permettant à une grande partie de la population d'avoir accès à l'information, de dénoncer les abus et de discuter à propos des enjeux actuels.
- Vous pouvez prendre la plume pour écrire afin d'informer, de dénoncer, de questionner, de donner votre point de vue. Ce geste de citoyenneté contribue à faire changer les choses !
- Le 3 mai 1993, l'Unesco a institué la Journée mondiale de la liberté de la presse.

**C Êtes-vous bien informé(e)? Pensez à la façon dont vous vous informez. Répondez en cochant la case appropriée dans la grille suivante.**

Question	Toujours	Rarement	Jamais
Lorsqu'un sujet vous intéresse, cherchez-vous de l'information provenant de différentes sources?			
Consultez-vous des médias publics ou indépendants (autres que les grandes chaînes privées)?			
L'information reçue des médias, est-elle suffisante pour satisfaire votre curiosité?			
L'intention de l'auteur ou du diffuseur de l'information, est-elle clairement définie?			
Dans les médias que vous consultez, y a-t-il de la place pour les opinions du public?			
Y a-t-il des informations qu'il vous arrive de trouver inexactes dans les médias?			

Quelles conclusions retirez-vous de vos réponses?

---

---

---

### ***La liberté de presse nous concerne tous!***

#### **D** Jeu de rôles

Suivez attentivement les directives données par votre professeur(e). Prêtez une attention particulière aux détails de la situation ainsi qu'au rôle que vous jouerez. Ensuite, complétez le tableau suivant en compagnie de vos collègues :

Rôle : _____
Bref compte rendu ou commentaire (cinq ou six lignes) :

En se basant sur le choix fait par l'équipe-audience, quel est votre point de vue face à l'information et les médias. Discutez-en en classe.

**▶▶▶ N'hésitez pas à consulter les références suivantes afin d'en connaître davantage sur les médias et la liberté de presse dans le monde.**

#### **Sites Internet :**

- Afrique : annuaire pan-africain des médias : <http://www.afrik.com/>
- Journalistes pour les droits humains : <http://www.jhr.ca/>
- La liberté de presse et le journalisme au Québec : <http://www.fpq.org/>
- Classement de la liberté de presse dans le monde : [www.rsf.org/](http://www.rsf.org/)
- La trousse d'éducation aux médias (*Salle de presse*): [www.in-terre-actif.com](http://www.in-terre-actif.com)
- Centre de ressources en éducation aux médias : <http://www.reseau-crem.qc.ca/>
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes : <http://www.crtc.gc.ca/>



UNE INTIATIVE DU  
Réseau In-Terre-Actif du  
Comité de Solidarité/Trois-Rivières



PRODUIT EN COLLABORATION AVEC LE  
GOUVERNEMENT DU CANADA PAR  
L'ENTREMISE DE



Agence  
canadienne de  
développement  
international

Canadian  
International  
Development  
Agency